



Saint-Charles-de-Bourget

Saint-Charles-de-Bourget est bien au fait de comprendre les grands bouleversements que peut comporter un projet d'envergure comme celui de GNL Québec. En effet, en 1913 nous avons vécu le baignage du village, soit le déménagement des propriétés pour la construction du barrage de la Dame 2. Ce projet a permis le développement de l'usine d'aluminium. Aujourd'hui, nous nous imaginons mal ce que serait devenue la région si les résidents du secteur avaient refusé cette infrastructure. Les villageois ont déménagé leur ferme, leur résidence dans l'esprit d'un avenir meilleur pour la région.

GNL Québec nous propose la construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel, ce qui représente un investissement majeur. Il faut voir tous les avantages que peut nous apporter ce projet d'envergure; des emplois durables et des contrats qui permettront la pérennité de nos entreprises d'ici. Ce projet évoque l'avenir, voire même la survie de notre région. Nous avons besoin de faire revenir les jeunes dans nos municipalités.

Des études environnementales prouvent que le projet respecte les plus hauts standards. Nous faisons confiance aux experts qui analysent le dossier. Nous disons donc oui au projet GNL Québec pour l'avancement de notre région.

Bernard St-Gelais
Maire de Saint-Charles-de-Bourget